

Le Bleymard

INF'OLT

Bulletin municipal

N° 4

Septembre - Octobre

2006

EDITORIAL

Une touche féminine pour vous faire part de notre détermination à développer et améliorer notre commune au sein d'une équipe où la parole de chacun est prise en compte. Pour nous, maintenir les services existants (commerces, école, collège, administrations...) reste essentiel et primordial. Aussi nous sommes persuadées que la municipalité doit favoriser et encourager l'installation de nouveaux résidents. Actuellement le projet du lotissement de Combevieilles suit son cours, nous sommes dans l'attente d'une étude pratiquée par un paysagiste. De plus une réflexion sur une carte communale ou un Plan Local d'Urbanisme, est engagée afin d'établir et de gérer au mieux des zones constructibles, ce qui paraît inéluctable. Par ailleurs il est prévu cette année le recensement de la population. Un agent recenseur sera nommé et chargé de la collecte. Les résultats définitifs de la population légale ne pourront être publiés qu'en fin d'année 2008. Nous constatons qu'au sein de la commune, de nombreuses associations font preuve de dynamisme et favorisent une certaine convivialité. Il nous paraît donc important de continuer à les soutenir car elles offrent un plus à chacun d'entre nous. Pour finir nous avons souhaité rendre hommage à la section Jeunes Sapeurs Pompiers du collège Henri Rouvière. Cette formation innovante et enrichissante, a permis à l'établissement d'accéder à une certaine reconnaissance, entraînant des retombées non négligeables pour la commune. De ce fait nous remercions Monsieur Claude TEISSIER ainsi que tous les pompiers volontaires qui encadrent et motivent ces jeunes. Nous avons beaucoup de cartes en mains, à nous de les jouer au mieux !!! Marie-Claude PAULHAN - Guylaine ANTRAYGUE

Eau rage... Eau désespoir... Eau à la saveur ennemie (2)

Nous avons tous pu constater durant l'été, que l'eau qui parvenait à nos robinets présentait un goût assez désagréable. Ce problème concernait essentiellement le réseau alimenté par le réservoir de Cruscinas. Nous avons évoqué dans l'article précédent que deux facteurs se cumulaient et pouvaient expliquer cette situation. D'une part, la position des captages (en particulier celui de Cruscinas), situés en contre-bas de zones de pâtures estivales, entraîne, par ruissellement, un chargement de l'eau en matières organiques. D'autre part, l'action du chlore sur ces matières organiques crée, en les dégradant, des particules inoffensives d'un point de vue toxicologique, mais dont la présence n'est pas neutre pour la saveur de l'eau.

Dans un souci de salubrité et avec l'aval de la DDASS, le Conseil Municipal a décidé d'équiper tous les bassins d'une pompe à chlore qui distille automatiquement la quantité nécessaire au traitement en fonction du débit mesuré. Depuis leur mise en service, un employé communal est

chargé d'enregistrer de manière hebdomadaire les taux de chlore constatés sur chaque bassin et à un point précis du réseau qu'il alimente. Pour rendre significatives les mesures réalisées, les points choisis correspondent aux trajets les plus longs de l'eau dans les conduites. Il s'avère

que la présence de chlore est manifeste au départ des bassins, mais quasi inexistantes à la sortie du réseau. Ceci suggère que le réseau génère lui-aussi des nuisances sur l'eau qui le parcourt. Nous pouvons toutefois estimer que son exposition prolongée et régulière à l'action du chlore permettra de

Brèves

MAIRIE :

Organisation des services de la Mairie : il a été publié une annonce pour le poste de secrétaire de mairie de la commune du Bleymard au centre de gestion, afin de pourvoir à la vacance de poste créé par le Conseil Municipal. Nous devrions donc selon toute vraisemblance voir ce poste pourvu avant la fin de l'année. L'actuelle secrétaire de la Communauté de Commune a postulé et sa candidature a reçu un accueil favorable de l'ensemble du Conseil Municipal.

SECURITE :

Lancement de l'étude pour l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), qui devrait à terme permettre d'établir une cartographie des risques et des plans d'action pour l'organisation des secours au niveau communal. Ce plan devrait servir de base pour l'élaboration du PLU ou Carte Communale.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

Dans le cadre de la revitalisation économique du village, nous avons diffusé une annonce afin de rechercher des artisans du bâtiment désireux de venir s'installer au Bleymard. Nous avons eu deux contacts, le premier un menuisier, qui après réflexion a décidé de s'installer à Chateaufort pour des raisons pratiques de livraison. Le deuxième, électricien-multiservice de la région parisienne nous a envoyé un courrier pour confirmer son intention de venir s'installer au Bleymard avec sa femme et ses deux enfants.

ASSOCIATIONS :

Il est grand temps de vous inscrire dans les clubs et associations locales, pour vous et vos enfants, il est nécessaire de maintenir leur dynamisme, et les encourager dans leurs activités. Les informations et coordonnées des différents contacts sont disponibles en Mairie.

l'assainir, sachant qu'aucune matière organique nouvelle (sauf accident) ne devrait plus y pénétrer.

La qualité gustative défaillante de notre eau ne l'empêche cependant pas d'être consommable en toute sécurité, mais conduit à s'interroger sur les solutions qui permettraient de la rendre meilleure. Par ailleurs, les projets de lotissement (aboutis ou à venir), de même que la forte pression immobilière sur le foncier non bâti, incitent à se pencher sur le problème des ressources. La multiplicité des problématiques nous pousse à réfléchir globalement sur notre système d'alimentation en eau potable et non de manière ponctuelle pour pallier à chaque difficulté rencontrée. Le Conseil Municipal a donc demandé l'installation, conjointement avec les pompes à chlore, de compteurs généraux qui permettront d'établir les besoins actuels en eau de la commune suivant la période de l'année et d'évaluer la consommation future. Le cahier des charges d'une étude globale des besoins et ressources sera dressé par les services du Conseil Général et l'étude sera confiée à un cabinet indépendant. Les résultats permettront d'orienter les décisions vers les différentes pistes possibles. À titre d'exemple et pour montrer l'ampleur de la tâche, tentons d'explorer une de ces possibilités.

La DDASS préconise, dans la mesure du possible, de privilégier une ressource unique et souterraine. L'altitude élevée de la commune et la nature des sols rendent difficile l'accès à une source qui jaillirait du sol et dont le débit serait suffisant. En revanche, certains pensent que la ressource de Malavieille pourrait s'avérer suffisante pour alimenter l'ensemble du réseau et ce, en toute période. Cette eau apparaît, a priori, de qualité supérieure à celle de Cruscinas, mais reste une ressource de surface qui demanderait l'installation d'une centrale de traitement pour être conforme à la réglementation. En outre, il faudrait envisager la protection de la rivière des nuisances végétales ou animales par l'établissement d'un large périmètre d'exclusion et l'entretien d'une végétation non agressive. Par ailleurs, la conduite amenant l'eau de Malavieille se révèle trop étroite : si

l'eau est abondante à la source, la distribution en reste limitée par le débit à la sortie de conduite. La position de cette ressource ne permettrait pas le remplissage de tous les bassins (Cruscinas, Valescure) par le principe des vases communicants. Aussi faudrait-il prévoir la mise en place de pompes relais pour assurer la distribution sur l'ensemble du réseau. Nous pouvons imaginer ainsi l'importance des travaux à réaliser et leur coût colossal. Il ne s'agit là que d'un exemple qui ne s'appuie encore sur aucune étude sérieuse. Mais ne serons-nous pas obligé de l'envisager bientôt afin d'offrir un service pérenne de qualité, et d'accepter en conséquence de payer l'accès à l'eau potable à son coût réel ?

Brèves (suite)

UN KINE CHEZ LES BLEYMARDOIS

Depuis le 11 septembre, Jean-Marc ROUDIL est installé sur la commune, en tant que « masseur-kinésithérapeute ». Depuis le départ de Mme THIBault, cette profession faisait défaut sur le canton, c'est pourquoi nous l'accueillons avec grand plaisir. En attendant la réhabilitation de son ancien atelier de menuiserie, J-Marc est installé dans un local municipal, sous la salle des fêtes. Vous pouvez le contacter au : 04.66.48.65.65 ou au : 06.82.98.18.96.

CHEMIN DE STEVENSON : Changement de parcours

Certain d'entre vous ont déjà dû le constater : le tracé du Chemin de Stevenson a légèrement changé!!! En voici donc l'explication : après rencontre avec Mr BASTIDE (président de la randonnée pedestre), il semblait important que ce chemin très fréquenté traverse le village en son coeur, ce qui permet de passer devant tous les commerces existants.

UN NOUVEAU SENS DE CIRCULATION

Les automobilistes et autres usagers de la Rue Principale auront remarqués la permanence des panneaux de sens unique malgré la fin de la période estivale. Dans un souci de lisibilité du carrefour des écoles (Croix de la

Mission), la DDE a demandé que la Rue Principale garde son sens unique toute l'année. Le Conseil Municipal a répondu favorablement à cette demande le 31 août 2006. La circulation est autorisée en sens unique depuis la Croix de la Mission jusqu'à la Place de l'Ancienne Poste et à double sens depuis la Place de l'Ancienne poste jusqu'à la Place Basse.

Initiatives : Association Loisirs Jeunes du Goulet

Depuis de nombreuses années, l'association Loisirs Jeunes du Goulet propose aux enfants du canton des activités culturelles, sportives, créatives.....

Pour certains c'est l'occasion de découvrir des sports tels que le tir à l'arc, l'escalade, la spéléo ou encore les arts martiaux....

Pour d'autres, c'est le plaisir de laisser parler son imagination et sa créativité lors d'ateliers (Noël, Pâques...).

C'est aussi la joie d'une séance de cinéma ou d'une journée de fête pour Carnaval ou Halloween.

Quelle que soit l'activité, ce qui est primordial c'est le plaisir d'être ensemble et de partager des moments agréables. Car si chacun peut profiter des nombreuses offres sur Mende ou ailleurs, Loisirs Jeunes du Goulet permet de pratiquer ces activités le plus souvent sur place.

Quand un déplacement est indispensable, l'association organise alors le trajet et l'encadrement.

La commune du Bleymard et d'autres mairies du canton aident financièrement l'association par le biais de subventions qui permettent de réduire la participation des familles.

Cette année encore, Loisirs Jeunes du Goulet souhaite offrir aux enfants la possibilité de découvrir de nouveaux horizons. Différents projets sont déjà envisagés et seront présentés aux parents lors d'une réunion prévue fin octobre.

Cette rencontre sera l'occasion de se retrouver, d'accueillir de nouveaux membres et d'envisager ensemble l'année à venir.

M-N Roudil - D. Lemerrer -
V. Boudoussier

Renseignements : 04.66.48.65.65 -
04.66.48.66.98 - 04.66.48.13.16

Si vous souhaitez vous exprimer, vous pouvez faire parvenir vos contributions à la Mairie du Bleymard. Elles paraîtront dans les prochains numéros.

Diffusé en accord avec le Maire et le Conseil Municipal. Comité de rédaction:
Guylaine Antraygue, Stéphane Amouroux, Patrice Moncada.